



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Unité départementale de la Marne

Reims, le 21/12/2021

Référence : SM1 LJ/LT n° D3 u 2021-1163
Affaire suivie par Lynda TIPHAINE
Tél : 03 26 77 33 50
Courriel : ud51.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr
Objet : demande de permis de construire
Vos réf. : affaire suivie par Géraldine CANDUZZI

Direction Départementale des Territoires
40 Boulevard Anatole France
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Par lettre citée en référence, vous m'avez transmis pour avis le dossier de demande de permis de construire référencé :

Dossier : PC 051 356 21 B0005
Demandeur : SAS CPES Lac de Cloyes 2
représentée par Monsieur Jean-François PETIT
Adresse des travaux : Lieux-dits La Sente de Larzicourt/Chemin de Cloyes
51300 MATIGNICOURT
Déposé en mairie le : 28/10/2021

Le dossier prévoit la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur les parcelles de la commune de Matignicourt-Goncourt référencées ZH 3 pp et ZD 22 pp.

Le projet se situe dans le périmètre d'anciennes carrières qui ont fait l'objet de cessations d'activité conformément au code de l'environnement et au code minier.

L'inspection des installations classées n'a pas de remarque particulière à émettre sur la demande de permis de construire.

P/le Chef de l'unité départementale de la Marne
Le Chef de la 1^{ère} subdivision de la Marne,

Lorette JONVAL